

Resp. P/ p/ BOST 6/1

EXTRAIT DES REGISTRES
 DE L'ADMINISTRATION CENTRALE
 DU DÉPARTEMENT
 DE LA HAUTE-GARONNE.

Du 28 Brumaire, an 7 de la République française.

Vu le programme général des matières à traiter par les professeurs de l'école centrale, dont la teneur suit :

PROGRAMME GÉNÉRAL

DES Professeurs de l'Ecole centrale du Département de la Haute-Garonne.

PREMIÈRE SECTION.

D E S S I N.

Le citoyen J. SUAU, professeur, dirigera son cours ainsi qu'il suit, avec les citoyens SABERES, GOUDIN, GLEIZES, BERTRAND, CAMMAS, MALLIOT et VIGAN, ses collaborateurs.

Les citoyens SUAU, SABERES et GOUDIN, professeurs, donneront à copier aux élèves de la classe des principes les originaux qu'ils possèdent, les gravures faites d'après les ouvrages de Raphaël, Poussin, Carrache, et autres grands maitres, ainsi

A 

que les antiques. Ils feront dessiner aussi des paysages, des fleurs, des ornemens, etc.

Dans la classe de la ronde bosse, les élèves dessineront d'après la collection des plâtres que possède l'enseignement des arts, moulés sur les chef-d'œuvres antiques des Grecs, des Romains et de nos meilleurs artistes modernes.

Le modèle vivant sera chaque jour en place pour les artistes et les élèves. Ces différentes classes seront ouvertes chaque jour, depuis cinq heures du soir jusqu'à sept, le décadi excepté.

GEOMETRIE-PRACTIQUE.

Le citoyen GLEIZES, professeur, après avoir parlé des lignes et des figures, enseignera la manière de lever les plans et les cartes, l'arpentage, le nivellement, le toisé des solides et des voûtes. On suivra dans ce cours les élémens de Leclerc et ceux de Clermont. Cette classe sera ouverte les primidi et nonidi à neuf heures du matin.

ANATOMIE RELATIVE AU DESSIN.

Le citoyen BERTRAND, professeur, donnera des leçons les quartidi et septidi, depuis onze heures du matin jusqu'à midi; il fera un cours d'ostéologie, ainsi qu'un cours de miologie sur les beaux morceaux de ce genre que possède l'enseignement des arts.

PERSPECTIVE.

Le citoyen CAMMAS, professeur, donnera l'explication des méthodes par la section, le point de distance, et celle abrégée par analyse, les unes

et les autres basées sur la nature, et donnant les mêmes résultats.

Si la capacité des élèves et la brièveté du cours le permet, il leur montrera la projection des ombres par la lumière du flambeau, de la lune et du soleil, et quelques notions générales sur la perspective théâtrale et aérienne; il entrera les duodi et sextidi, depuis deux heures de l'après-midi jusqu'à trois heures.

C O S T U M E.

Le citoyen MALLIOT, professeur, commencera son cours par les principes de la composition; ensuite, d'après les monumens et les écrits qui nous restent des anciens, il enseignera ce qui caractérise les mœurs, usages, habits, armes, etc. de divers peuples.

Cette classe sera ouverte tous les jours pairs, depuis trois heures de l'après-midi jusqu'à cinq, excepté le décadi.

P E I N T U R E.

Le citoyen BERTRAND, professeur, donnera des leçons dans le local du muséum, les primedi, tridi, quintidi, septidi et nonidi, depuis neuf heures du matin jusqu'à onze; il fera copier à ses élèves les beaux morceaux qui y sont renfermés, et fera peindre aussi d'après nature.

S C U L P T U R E.

Le citoyen VIGAN, professeur, montrera les principes d'après l'antique, fera modeler d'après nature, et enseignera la composition. Cette classe

sera ouverte tous les jours impairs à neuf heures du matin.

ARCHITECTURE CIVILE.

Ponts et Chaussées.

Le citoyen CAMMAS, professeur, fera voir aux élèves, pendant le cours de l'année classique, les ordres puisés dans la nature, leur perfection graduelle chez les Perses et les Égyptiens, leur proportion et leur enrichissement chez les Grecs et les Latins; il les fera appliquer à divers monumens, et notamment à ceux dont le régime républicain a introduit l'usage, et aux divers bâtimens des places de guerre, maritimes et autres.

Il enseignera à projeter les ponts, donnera pour les dimensions des supports et de l'épaisseur des voûtes, les formules des anciens et des modernes; des graphiques géométriques équivalens, notamment celles du *Cavallier-Nicolety*, ingénieur romain. Il entrera tous les jours, depuis trois heures de l'après-midi jusqu'à cinq.

FORTIFICATION.

Le citoyen MALLIOT, professeur, après un court exposé de la fortification des anciens et de son insuffisance depuis l'invention du canon, fera voir les améliorations progressives qu'on y a faites; et après l'examen des différentes méthodes adoptées par nos voisins, il enseignera le tracé de celle que la France préfère aujourd'hui. Il y joindra celui des dehors qui lui conviennent selon son importance, son site et les circonstances. Il entrera dans les

détails nécessaires pour ce qui concerne le relief, afin que l'élève puisse toujours accompagner son plan de l'élévation et du profil de ses différentes parties.

Il indiquera les avantages que l'on peut tirer des eaux, des mines, des casemates et galeries crénelées.

Il enseignera la manière de fortifier un polygone irrégulier, de bien camper une armée, de bien disposer un camp retranché, ainsi que les redoutes et les forts de campagne.

Il finira par les principes sur l'attaque et la défense des places, sur les précautions à prendre, sur les troupes nécessaires dans l'un et l'autre cas, relativement aux fortifications, sur l'investissement, les lignes, le parc d'artillerie, sur le parti qu'on peut tirer des villages, rivières, marais, élévations, etc., qui sont dans le voisinage.

Sur la manière de secourir et de s'opposer aux secours d'une place, sur le choix du front d'attaque, la disposition des batteries, la marche de la tranchée, les sorties, et divers moyens de retarder les approches de l'ennemi, sur la manière de retrancher l'intérieur des ouvrages, et finalement sur les ressources de l'assiégeant et de l'assiégé, selon les ouvrages. Il sera aussi question des surprises, des attaques de vive force, et des cas où l'on peut en faire usage; des villes bordées d'une rivière, ou entourées d'un marais, ou maritimes, ou situées sur une hauteur; des villes entourées d'un simple mur, des châteaux, des maisons de campagne, et du parti qu'un officier instruit peut en retirer; car l'objet de cette classe ne se borne pas à former des ingénieurs. Ceux qui aspirent à se distinguer dans

la carrière militaire, n'ont qu'à jeter les yeux sur le héros que l'Europe admire : ses succès seraient moins constans et moins rapides, si la science en lui n'était jointe à la valeur.

Les élèves se procureront le traité complet de fortification, par le citoyen Saint-Paul.

Cette classe sera ouverte tous les jours pairs, depuis sept heures et demie du matin jusqu'à neuf.

S T E R E O T O M I E.

Le citoyen GLEIZES, professeur, montrera dans ce cours la coupe des pierres et celle des bois, relativement à la menuiserie et à la charpente : l'ouvrage de Fresier sera la base de ce cours. Cette classe sera ouverte le primedi et nonidi, depuis une heure de l'après-midi jusqu'à trois.

H I S T O I R E N A T U R E L L E.

Le citoyen Philippe PICOT, membre de l'institut national, professeur d'histoire naturelle, donnera deux cours, l'un élémentaire de zoologie, l'autre spécial de botanique, en faveur des élèves dans l'art de guérir, et pour répondre à leurs désirs.

Z O O L O G I E.

Cours élémentaire.

L'homme type de tous les corps organisés.....
 Éléments du corps humain, ses organes, leurs fonctions.....
 Mouvement, respiration, circulation, nutrition, reproduction, accroissement.....
 Variétés dans l'espèce humaine..... Histoire morale

de l'homme. . . . Sa nature, ses différens âges. . . .

Des sens.

Rapports des animaux avec l'homme. . . . Mammifères. . . . Leurs caractères généraux. . . . Leur division. . . . Notions particulières des espèces indigènes.

Des oiseaux. . . . Leur organisation. . . . Leur division générale. . . . Leurs familles. . . . Oiseaux de proie, gallinacés, oiseaux grimpeurs, passereaux, oiseaux de rivage, oiseaux nageurs. . . . Leurs mœurs. . . . Histoire sommaire des espèces observées dans le département.

Des animaux à sang froid. . . . Des reptiles, des poissons. . . . Leurs organes particuliers, leurs caractères, leurs habitudes.

Des animaux à sang blanc. . . . Moluques, leur division. . . . Insectes et vers. . . . Leur métamorphose, leur organisation, leur classification. . . . Traits les plus saillans des mœurs, des espèces de notre sol. . . . Zoophytes, leur simplicité, leurs différences.

Les jeunes citoyens qui voudront suivre ce cours, doivent se procurer le *tableau élémentaire de l'histoire naturelle des animaux*, par CUVIER, et les *tables sommaires*, que le professeur dictera ou livrera à l'impression.

B O T A N I Q U E.

Cours spécial.

Principes de physique végétale. . . . Philosophie botanique. . . . Technologie. . . . Exposition des méthodes, leur choix. . . . Démonstrations à la campagne, dans le jardin. . . . Collection précieuse

des plantes des Pyrénées. Espèces douteuses ;
inédites. Vertus et propriétés des plantes.
 Application de la botanique à l'agriculture , aux arts ,
 à la médecine.

LANGUES ANCIENNES.

Le citoyen MAYNARD, professeur.

Cet enseignement sera divisé en deux cours. Les Rudimens de Lhomond et la Grammaire grecque de Furgault serviront d'introduction aux élèves du premier cours pour l'intelligence de leurs auteurs. Ils expliqueront un petit recueil latin , contenant les principaux faits de la vie des hommes illustres de la république Romaine , et la vie des grands hommes qui ont illustré la Grèce , par Cornélius Nepos , avec un recueil des fables choisies d'Ésope.

Dans le second cours on fera voir les Synonymes latins , par Gardin-Dumesnil et les Racines grecques. On expliquera les chapitres les plus intéressans du troisième livre du *Selectæ à profanis* , intitulé de la Justice ; la conjuration de Catilina , par Salluste ; quelques dialogues choisis de Lucien , et le premier livre de l'Iliade d'Homère.

Le professeur de cette classe , pour former la mémoire de ses élèves , leur fera apprendre par cœur , indépendamment des livres élémentaires , les morceaux les plus intéressans qui auront fait la matière de leur explication , avec quelques fragmens tirés de la littérature française , analogues à leur instruction , propres à former leur cœur , à intéresser leur esprit , ou à piquer leur curiosité.

DEUXIÈME SECTION.

MATHÉMATIQUES PURES ET
APPLIQUÉES.

Le citoyen O L L É A C , professeur.

Quoique le temps pour le cours de mathématiques soit de deux années, cependant le professeur le dictera et l'expliquera en entier dans l'espace d'une seule année.

Le sujet des leçons de la première année sera l'arithmétique et l'algèbre; celui des leçons de la seconde, la géométrie, et l'application de l'algèbre à la géométrie.

Première année.

Le professeur débutera par l'analyse de l'objet des mathématiques en général; et après avoir établi leur division en différentes branches, il se bornera à celle que la loi lui assigne, aux élémens, et il justifiera le plan qu'il doit suivre.

PREMIÈRE PARTIE.

Arithmétique.

Bien que cette partie serve de fondement, souvent de faulx, et, en dernière analyse, presque toujours d'instrument aux autres parties de mathématiques, néanmoins le professeur se gardera d'en donner un traité complet; il n'en enseignera que ce qui est absolument indispensable pour l'intelligence des deux autres parties, sur-tout de l'algèbre, attendu que celle-ci fournira abondamment à son tour à la première les moyens d'accélérer et d'é-

clairer sa marche également lente et ténébreuse. Ce traité se réduira donc aux chapitres suivans :

1.^o A l'analyse complète des quatre premières opérations sur les nombres entiers abstraits ;

2.^o A l'analyse complète des quatre premières opérations sur les fractions ordinaires ;

3.^o A l'analyse complète des quatre premières opérations sur les nombres complexes , résultans de l'unité prise dans l'ancien système , et leurs diverses applications ;

4.^o A l'analyse complète des fractions décimales , et leurs diverses propriétés ;

5.^o A l'analyse du tableau des avantages du nouveau système métrique sur l'ancien , à l'exposition succinte de ce système , et ses diverses applications ;

6.^o Enfin à l'abrégé de la théorie des nombres opposés : connaissance absolument indispensable pour l'intelligence de l'algèbre.

Dans toutes ces théories l'exemple sera constamment joint au précepte.

Le reste de l'arithmétique , à commencer aux puissances , n'est qu'un labyrinthe tortueux dont l'algèbre seule peut fournir le fil.

SECONDE PARTIE.

Algèbre.

La considération des nombres , indépendamment de leur valeur absolue et de tout système de numération , a donné naissance à l'arithmétique universelle , connue sous le nom d'algèbre.

Le professeur , après avoir exposé l'objet et le but de cette science étonnante , donnera l'analyse

des quatre premières opérations sur les quantités entières et sur les quantités fractionnaires ; et comme ces premiers pas ne sont , parce qu'ils ne peuvent ne pas être sans inconvénient , qu'un tissu de définitions et de principes arides , d'opérations et de résultats qui , au premier coup d'œil , ne paraissent être d'aucune utilité , le professeur tâchera de dédommager ses élèves , et de piquer leur curiosité en leur donnant le traité des équations du premier degré : moyen qui paraît le plus propre à remplir ce double but. Mais il était nécessaire que ce traité , pour être bien compris , fût , comme il l'est , précédé de celui des permutations : théorie facile , et aussi utile que curieuse.

A ces premiers pas dans l'analyse déterminée , dans laquelle les exemples serviront souvent d'échelon aux préceptes , succéderont , 1.° la théorie des puissances et celle de l'extraction des racines des quantités quelconques , soit algébriques , soit numériques.

2.° La théorie des quantités radicales , tant irrationnelles qu'imaginaires.

3.° La résolution des équations pures de tous les degrés , et celles du second en particulier.

4.° La théorie des différences et des équi-différences.

5.° Celle des rapports et proportions , et leurs diverses applications aux règles de *trois* , de compagnie , etc.

6.° La théorie des progressions par différences et par quotiens , leur sommation et leurs diverses applications à des questions curieuses.

7.° La théorie des séries par la méthode des coefficients indéterminés.

- 8.° La sommation des suites récurrentes.
- 9.° La sommation des puissances semblables des termes d'une progression quelconque par différences, et ses applications.
- 10.° La sommation d'une progression par quotiens décroissante à l'infini.
- 11.° La méthode inverse des séries.
- 12.° L'importante théorie des logarithmes, traitée avec tout le développement nécessaire pour pouvoir résoudre généralement ce double problème. *Un nombre quelconque étant donné, trouvera son logarithme; et réciproquement.* Cette théorie sera appliquée, 1.° à la solution de problèmes très-piquans, et notamment à celui de la population; 2.° aux quantités exponentielles.
- 13.° La théorie de la composition des équations, et la résolution de celles du troisième et du quatrième degré.
- 14.° La manière d'approcher des racines des équations composées.
- 15.° Les fractions continues dont la connaissance est nécessaire à l'intelligence de l'analyse indéterminée; et c'est par cette dernière partie que les leçons de la première année du cours seront terminées.

Deuxième année.

Dans la première année du cours, la grandeur a été, par la pensée, dépouillée de toutes ses qualités, tant particulières que générales, et on n'a considéré en elle que celle d'être susceptible d'augmentation et de diminution; mais si actuellement on considère cette grandeur, l'étendue, par exemple, simplement

avec la propriété d'être figurée qui lui est inhérente, elle présentera, sous ce nouveau point de vue, une foule de nouveaux rapports; et ce sont ces rapports qui font l'objet de la *géométrie*.

TROISIÈME PARTIE.

Géométrie.

L'objet de cette science étant déterminé, le professeur, afin d'aider à la recherche analytique des propriétés de l'étendue, commencera par la dépouiller, suivant l'usage, de deux de ses dimensions; et l'ayant ainsi réduite à une seule par l'abstraction, il en résultera l'idée de la *ligne*, dont il développera les propriétés. Restituant ensuite à l'étendue l'une des deux autres dimensions dont il l'avait dépouillée d'abord, c'est-à-dire la *largeur*, il en résultera l'idée de la surface; enfin restituant à cette même étendue, non-seulement la seconde, mais encore la troisième dimension, il en résultera l'idée du *solide* ou *corps*.

On voit par cette double opération mentale d'analyse et de synthèse, que la géométrie se divise en trois parties; la première regarde les lignes, la seconde les surfaces, et la troisième les solides.

Première partie.

Dans cette partie il sera traité, 1.^o des propriétés des lignes, 2.^o de la mesure des angles qu'elles forment; 3.^o de la description des figures qui en résultent.

Seconde partie.

Dans cette partie il sera traité, 1.^o des surfaces

en général, 2.^o de leur mesure, 3.^o de leur comparaison entr'elles, 4.^o de quelques questions relatives aux *maxima* et aux *minima* dans les figures, 5.^o enfin de la trigonométrie rectiligne, et ses diverses applications.

Troisième partie.

Dans cette partie il sera traité, 1.^o de la surface et de la solidité des corps, ainsi que de leur mesure; 2.^o de la comparaison des solides; 3.^o de la trigonométrie sphérique.

Quatrième partie.

Dans cette partie il sera traité, 1.^o des principes généraux de l'application de l'algèbre à la géométrie; 2.^o de la construction générale des équations du premier degré; 3.^o de la construction générale des équations du second; 4.^o des sections coniques, et leurs diverses applications aux sciences et aux arts.

Remarque. Toutes les applications particulières qui se feront dans toute l'étendue du cours, seront relatives au nouveau système des poids et mesures, et c'est-là une des raisons qui ont engagé le professeur à dicter ses cahiers, rédigés d'après la demande du ministre.

COURS DE CHIMIE ET DE PHYSIQUE.

Le citoyen LAFONT, professeur.

La chimie a pour objet la décomposition des corps

de la nature et la recherche des principes qui les constituent.

Cette science a pour base l'affinité ou l'attraction chimique, différente de l'attraction newtonienne qui agit en raison inverse des carrés des distances. Ce principe de l'action intime des molécules des corps doit être encore distingué de cette force qui élabore et modifie, suivant des lois qui nous sont peu connues, les mixtes du règne organique; l'extrême complication des fonctions de l'action vitale, et les nuances fugitives qui distinguent ses résultats, nous empêchent de la soumettre à une analyse rigoureuse.

L'attraction chimique lutte sans cesse contre la force expansive du calorique; et de leur action diversement combinée résultent la solidité ou la fluidité, et les différentes manières d'être qui distinguent ces deux états de la matière.

La division des substances, en substances simples ou élémentaires (dernier résultat de nos expériences), en substances minérales, en substances végétales et animales, fixera notre marche et dictera notre méthode.

Nos premiers pas se dirigeront d'abord sur l'examen de l'oxigène, de l'azote, du carbone, du soufre, de l'hydrogène, et sur les combinaisons de l'oxigène avec le calorique et avec ses différentes bases; ce qui fera connaître la formation et la décomposition des acides, et la manière de les obtenir: on y verra aussi leurs affinités et leur application aux arts.

On passera ensuite aux alcalis, on exposera leurs caractères distinctifs, la manière de les extraire des substances et de les obtenir dans leur état de pureté, et leurs combinaisons avec les acides pour la forma-

tion des sels moyens ; on jettera un coup d'œil sur l'action qu'ils exercent sur les substances animales , sur leurs combinaisons avec les huiles pour faire les savons.

L'examen des terres simples et de leurs combinaisons nous conduiront à des considérations relatives à l'agriculture , à la fabrication de la chaux , à l'art du potier et du verrier.

L'examen des métaux nous montrera l'art de traiter les mines , les préparations qu'on fait éprouver aux métaux pour les rendre propres à l'usage des arts , leurs combinaisons pour former les alliages , l'opération du départ , leur combinaison avec l'oxigène , ou leur combustion , d'où résultent les oxides métalliques qui se combinent avec les acides , et donnent naissance à divers sels.

Dans l'analyse du règne organique on montrera les produits de l'action vitale , d'abord dans le végétal , en suivant la marche de son développement , et en employant nos moyens d'analyse ; les caractères qui distinguent les substances végétales des substances animales , les changemens qu'elles éprouvent par la combinaison lente de l'oxigène avec l'hydrogène et le carbone ; ce qui fera connaître la formation des sucs , des extraits , des sels essentiels , des mucilages , des huiles , des gommés , des teintures végétales. Ici s'offriront des considérations sur le passage des végétaux à l'état des substances animales. Relativement à celles-ci , nous parlerons de l'art et de la fabrication du fromage , de l'urine , et des divers calculs qui se forment dans l'économie animale , de l'art du tanneur et du corroyeur , du blanchiment , de la décomposition spontanée des substances animales , ou de la fermentation putride.

L'action

L'action vitale s'enveloppe ici d'un voile presque impénétrable dans sa marche et dans ses moyens ; réduits à ne voir que ses derniers résultats, nous exposerons les difficultés que l'analyse chimique a encore à vaincre pour lier et ordonner entre eux un assez grand nombre de faits, et en déduire une théorie raisonnable pour l'art de guérir.

La physique a pour objet la recherche des lois de la nature, par le moyen de l'expérience et du calcul.

Les corps animés par une force nutritive fourniront à nos recherches la connaissance des lois du mouvement et de l'équilibre, des obstacles qui changent la direction des forces, ou qui en empêchent le développement (la résistance des milieux et le frottement) ; on verra une seule loi de la nature servir à multiplier les forces de l'industrie humaine, à l'aide des moyens les plus simples et des mobiles les moins puissans.

La considération de ces objets nous conduira à l'hydrodynamique, qui a pour objet la pesanteur et l'équilibre des fluides, et le mouvement des fluides.

Après l'examen des propriétés et des lois du mouvement et de l'équilibre des solides et des fluides, nous traiterons des machines et des avantages qu'elles procurent à la société.

Les phénomènes du fluide électrique, ceux de la bouteille de Leyde et des électroscopes, les affinités de ce fluide, et le rôle qu'il joue dans la formation des météores, ses effets sur l'économie animale et végétale ; tous ces grands objets fixeront aussi notre attention.

Pour seconder de tout notre pouvoir les vues du Gouvernement, et pour faciliter les moyens d'ins-

struction aux jeunes geus qui se proposent d'entrer à l'école polytechnique, nous démontrerons les principes de la statique et de la mécanique, à l'aide du calcul, de la géométrie et de l'expérience.

GRAMMAIRE GÉNÉRALE.

Le citoyen CARRERE, professeur.

Le professeur de grammaire générale, pour se rendre plus utile à la jeunesse qui lui sera confiée, remplira les fonctions du professeur de grammaire française, qui manque dans l'enseignement public. En conséquence, il fera deux cours : le premier ne sera qu'une préparation ou introduction à la grammaire générale, qui doit faire le principal objet du second.

Premier Cours.

Comme l'instruction orale ne suffit pas à des enfans qui oublient facilement, et qu'il importe de fixer leur esprit volage et distrait, on leur mettra entre les mains les élémens de la langue française de Lhomond, afin qu'ils aient sans cesse à leur portée un guide sûr, et qu'un coup d'œil et la plus légère réflexion puissent rappeler à leur souvenir les explications de leur professeur, qui aura soin de leur enseigner de vive voix et par écrit tout ce qui manque à cet excellent abrégé. Dès que les élèves en auront bien saisi les principes, on leur en fera faire l'application sur divers morceaux de prose et de poésie, propres à orner leur esprit, et à former leur cœur et leur raison... Ils écriront sous la dictée du professeur, et un des élèves dira, à haute voix, l'ortho-

graphie des mots , à mesure qu'il les écrira lui-même. Cette précaution paraît minutieuse , mais elle est d'une grande importance aux yeux d'un instituteur qui a du zèle et de l'expérience. Elle prévient le barbouillage insignifiant des écritures , et le brédouillage ennuyeux des lecteurs. D'ailleurs , il faut accoutumer de bonne heure les enfans à bien faire tout ce qu'ils font : cette exactitude influe sur toutes les actions de la vie. On exigera donc que leur écriture soit nette , lisible et bien orthographiée , et que leur lecture soit bien articulée et bien prononcée Chaque élève aura un antagoniste , ou plutôt un rival bienveillant , qui sera chargé de relever ses fautes , avec franchise et sans aigreur.

A l'abrégé de grammaire et aux fragmens de prose et de poésie dont on vient de parler , on joindra un recueil des plus belles fables de La Fontaine , qu'on apprendra par cœur. Le professeur aura soin d'en expliquer et le sens et les mots , avant que d'en exiger la récitation. C'est dans ce livre précieux que des enfans apprendront à penser , à raisonner comme des hommes faits , et à raconter avec la grâce et la naïveté de leur âge. En étudiant les chef-d'œuvres de cet écrivain philosophe , ils étendront insensiblement la petite sphère de leurs idées , et graveront dans leur mémoire les signes convenables pour les énoncer : et pour ne pas perdre de vue un des premiers objets de leurs études , ils décomposeront , ils analyseront les phrases de chaque fable , en rappelant sur chaque partie du discours les principes de leur grammaire et les observations de leur professeur. Ces sortes d'analyses grammaticales ont déjà produit les plus heureux effets , mais elles laissent encore

bien des choses à désirer dans un pays où les enfans contractent dès le berceau l'habitude d'un langage barbare. La plupart apportent dans les écoles publiques toutes les fautes de français qui se font dans leurs familles et dans tous les lieux qu'ils ont habités. Ce ne sera qu'à force de temps, de patience et d'exercice, qu'on parviendra à leur faire désapprendre cette prononciation ridicule, ces expressions bizarres, ces tournures grotesques qui déparent tout ce qu'ils disent et tout ce qu'ils écrivent. Le professeur mettra en usage tous les moyens que son zèle pourra lui inspirer. Il leur fera lire chaque jour quelques pages des *Gasconismes corrigés*, et les ramènera, à chaque faute, aux vrais principes de la langue française. Si cette méthode ne suffit pas pour les corriger de leurs vieilles habitudes, il chargera un des élèves les plus intelligens, de tenir jour par jour note de toutes les fautes qui se feront dans le cours de la décade, et d'en faire le rapport au tribunal scolaire, qui les discutera, la grammaire à la main, et les jugera en présence de ceux qui les auront faites.

Deuxième Cours.

Les élèves de ce cours étant susceptibles d'une plus forte instruction, on leur fera lire la grammaire générale et raisonnée de Port-Royal, avec les remarques de Duclos. Dès qu'ils se seront familiarisés avec ce livre, excellent à bien des égards, leur professeur essayera de faire avec eux une nouvelle grammaire; et pour les préparer à la composition de cet ouvrage classique, il tâchera de développer les facultés de leur esprit, et de leur en faire connaître

les différentes opérations.... Comme la grammaire est la première partie de l'art de penser, il les ramènera à l'origine et à la génération des idées : il les fera replier sur eux-mêmes, et les reconduira au berceau, où par des pleurs, par des cris et des gestes, ils commencèrent à parler le langage de la nature. Il leur rappellera ces momens heureux où ils saisissaient avec une voluptueuse avidité le sein de leur mère, d'où découlait à l'instant la liqueur délicieuse dont ils s'abreuyaient chaque jour. Après leur avoir fait observer qu'ils n'avaient que des sensations, des idées confuses ; que leur langage inarticulé, impérieusement commandé par le besoin, était l'ouvrage ou l'effet de la conformation naturelle de leurs organes, il les suivra dans leur croissance, dans le développement de leurs facultés physiques et morales. Il les instruira d'après leur expérience et leurs réflexions. En les menant sans cesse du connu à l'inconnu, des objets sensibles aux êtres abstraits et métaphysiques, des idées simples aux idées composées, il leur fera voir comment ils ont senti, pensé, jugé, raisonné, et de quelle manière ils ont dû exprimer leurs sentimens, leurs pensées, leurs jugemens, leurs raisonnemens. Suivant toujours le fil des opérations de l'esprit, il aura occasion de parler des sensations, des signes, des gestes ou du langage d'action, des sons articulés, du développement de la pensée, de la confusion, de la clarté, de la liaison des idées, et de tout ce qui peut leur apprendre à parler et à raisonner avec justesse. En les ramenant ensuite d'année en année, d'époque en époque jusqu'au dernier jour de leur âge, il s'arrêtera sur les principales actions de leur vie ; il leur expliquera comment ils

sont souvent tombés dans l'erreur , et pourquoi ils ont commis des imprudences et des étourderies : pourquoi il leur est arrivé de s'énoncer d'une manière peu intelligible , et de porter des jugemens faux sur divers objets. Il terminera ses leçons en leur traçant la route qu'ils auront à suivre à l'avenir , pour régler leur imagination , leur esprit et leur conduite.

Un écrivain , connu dans la république des lettres , a dit qu'un ou deux discours de Démosthène ou de Cicéron , bien entendus , valent mieux que tous les préceptes des Rhéteurs : ne pourrait-on pas dire aussi qu'un bon livre , bien médité et bien entendu , à l'aide des explications d'un professeur judicieux , vaut mieux que toutes les grammaires écrites ou imprimées ?... Celui de grammaire générale mettra entre les mains de ses élèves les Entretiens de Phocion , ouvrage estimable , qui devrait être le manuel de tous les républicains : il lui a paru très-propre à nourrir leur esprit des maximes d'une saine morale. Ils en feront des extraits et des analyses raisonnées et sur le fond des choses , et sur tout ce qui peut avoir rapport à la grammaire générale des peuples , et à la grammaire particulière des Français.

Les extraits et les analyses sont des opérations purement spirituelles : il en est d'autres qui appartiennent plus particulièrement au cœur. Ce sont les lettres , ouvrages d'une absolue nécessité dans le commerce du monde. On est rarement obligé de faire de longs discours et des pièces de poésie ; mais il n'est pas de temps , de lieu , de situation où l'on n'ait besoin de parler à des absens ; d'épancher son ame dans le sein d'un ami sensible et fidelle ; de témoigner sa reconnaissance à un bienfaiteur généreux ; de traiter

de ses affaires, sans pouvoir quitter ses foyers, etc., etc., etc. On ne saurait donc exercer trop tôt les jeunes gens à un genre de travail qui peut les occuper dans tous les temps et dans toutes les circonstances de la vie. C'est le motif qui nous détermine à faire faire des lettres à nos élèves : cette pratique ne nous fera point perdre de vue l'objet principal de nos fonctions ; tout peut y être ramené, et rien n'empêche qu'on ne les fortifie dans la connaissance des langues en les formant au style épistolaire. On leur fera écrire quelques lettres intéressantes des meilleurs écrivains, soit latins, soit français. Elles leur serviront de guide et de modèle : quand on n'est pas en état de créer, l'imitation est le meilleur des maîtres.

Il est une autre espèce de travail, propre à former le goût et le jugement ; c'est la critique. Les lettres, les analyses et les extraits des élèves seront soumis à une censure réciproque. S'il survient à ce sujet des discussions et des différens, ils seront portés au tribunal scolaire, qui tâchera de concilier toutes les opinions, à l'avantage de la raison et de l'amitié.

TRIBUNAL SCOLAIRE.

Il importe d'imprimer de bonne heure dans l'ame des enfans l'idée de l'ordre, du juste et de l'injuste, l'horreur du vice et l'amour de la vertu, et de leur faire contracter l'heureuse habitude de la justice, sans laquelle il ne peut y avoir ni prospérité ni stabilité dans les républiques. Pour parvenir à ce but, il sera établi dans les deux cours, conformément aux vues patriotiques du ministre de l'intérieur, un tribunal scolaire, composé des élèves les plus sages et les plus studieux, sous la présidence et les auspices

du professeur, qui les aidera de ses lumières et de ses conseils. Ce petit tribunal tiendra ses séances une fois par décade : tout y sera relatif aux études et à la conduite. On y encouragera le travail et la vertu : et comme la honte est une grande punition pour un jeune républicain, on y blâmera hautement la paresse, l'oisiveté, l'indécence, les sentimens bas, et tout ce qui peut avilir l'ame et la dégrader. Quand un élève aura négligé les conseils et les reproches de ses compagnons d'étude, qu'il continuera de troubler l'ordre de la classe par sa dissipation, et de lui donner de mauvais exemples par ses absences, sa paresse et son indocilité, le tribunal pourra le congédier, jusqu'à ce qu'il donne des marques d'un sincère repentir, soit à ses condisciples, soit à ses parens, avec lesquels le professeur aura des relations suivies, pour le bien des enfans qu'ils lui auront confiés. Ce sera lui, comme président du petit aréopage, qui prendra les avis, et recueillera les suffrages. Quand il s'apercevra que quelqu'un des juges aura avancé des principes faux, ou qu'il aura mis de la passion et de la partialité dans ses jugemens, il le redressera avec douceur et avec bonté, afin de le ramener par la raison à la justice et à la fraternité.

Les élèves qui n'auront pas encore mérité d'être membres du tribunaal, seront invités à assister à ses séances, pour y proposer des questions, ou pour répondre aux inculpations qui leur seront faites. Il sera fait un rapport de tout ce qui aura été discuté et arrêté dans chaque séance.

Les élèves du premier cours entreront tous les jours, excepté les quintidi et décadi, à neuf heures du matin, et ceux du second à dix heures et demie.

B E L L E S - L E T T R E S .

Le Citoyen CARRÉ, professeur.

Cet enseignement sera divisé en deux cours :

Premier Cours.

Il est destiné aux élèves d'une certaine force , et aura lieu tous les jours , quintidi et décadi exceptés , depuis dix heures et demie jusqu'à midi.

On y traitera , 1.º de l'éloquence politique ; ses différens caractères dans les *républiques anciennes* ; pourquoi nulle dans les *républiques modernes* , dans les *diètes d'Allemagne* , et dans le *parlement d'Angleterre* ; quel champ vaste et fécond la philosophie et la liberté lui ouvrent parmi nous ; ce qu'elle peut devenir dans les *républiques* qui doivent leur existence à nos triomphes.

Les modèles d'éloquence en ce genre seront extraits des anciens et des modernes , et des discours les plus intéressans qui ont été prononcés à la tribune du Corps législatif. On analysera ces divers modèles d'après l'ouvrage de Condillac , intitulé : *l'Art d'écrire*. On rapprochera de la méthode du philosophe français les préceptes des rhéteurs les plus célèbres.

2.º De la poésie dramatique en général , et de la tragédie en particulier ; son histoire et ses progrès depuis les Grecs jusqu'à nous ; influence qu'elle peut avoir sur l'esprit public ; supériorité des Français dans cette partie sur les tragiques de l'antiquité , et sur tous les théâtres de l'Europe.

Second Cours.

Il est purement préparatoire, et aura lieu tous les jours pairs, le décadi excepté, depuis neuf heures jusqu'à dix et demie.

Après quelques observations préliminaires sur l'origine et la liaison des idées et sur les opérations de l'ame, on passera à l'analyse de la proposition simple ou composée, aux différentes espèces de propositions, à leur arrangement ou construction, au développement d'une pensée, enfin au tissu du discours.

On appliquera ces principes d'abord au genre épistolaire considéré, soit en prose, soit en vers; ensuite à quelques harangues choisies des meilleurs historiens, qui, étant peu étendues, sont plus faciles à décomposer et à saisir dans leur ensemble; en dernier lieu, aux *Philippiques* et aux *Catilinaires*.

Les élèves de ce second cours auront soin de se pourvoir des *Synonymes* de Girard, et des *Tropes* de Dumarsais.

Les exercices de la composition et de la mémoire seront cultivés proportionnellement et avec soin dans les deux cours.

HISTOIRE.

Le Citoyen SAINT-JEAN, professeur.

On continuera cette année le cours raisonné d'histoire élémentaire, précédé d'une introduction à la géographie et à la chronologie, avec de nouveaux développemens.

La première partie de ce cours comprend l'his-

toire de la dispersion des peuples , des Cananéens et des Hébreux , des Égyptiens et des Chinois , celle de l'Assyrie et de la Mésopotamie , de la Chaldée et de la Médie , de la Scythie et du Japon , de la Perse et de la Grèce. Les annales de ces différens peuples ont déjà fixé l'attention de nos élèves.

La seconde partie de ces élémens , celle qui sera cette année l'objet de nos leçons , embrasse l'histoire de Rome depuis sa fondation jusqu'au gouvernement des consuls , celle de la république jusqu'aux empereurs , l'histoire des empereurs jusqu'à la destruction de cette capitale du monde.

Pour fixer l'ordre et l'enchaînement des matières , on divisera l'histoire romaine en six époques.

La 1.^{ere} commence l'an du monde 3252 , depuis la fondation de Rome par Romulus , jusqu'à l'expulsion des Tarquins.

La 2.^e commence à Brutus , premier consul , et finit à la prise de Rome par les Gaulois.

La 3.^e , depuis la prise de Rome jusqu'à la première guerre punique.

La 4.^e commence à la première guerre punique , et finit à la ruine de Carthage par Scipion.

La 5.^e , depuis la ruine de Carthage jusqu'à la bataille d'Actium , ou le commencement de l'histoire des empereurs.

La 6.^e comprend l'histoire des empereurs depuis Auguste jusqu'à Augustule , détroné par Odoaire , roi des Hérules.

On y ajoutera un précis de l'histoire du bas-Empire , qui finit à la prise de Constantinople par Mahomet II , empereur des Turcs.

Dans le tableau pressé de l'histoire , on tâchera

de mettre de l'ordre, de la précision et de la clarté. Loin de s'arrêter aux questions épineuses qui divisent les savans, aux détails minutieux qui surchargent la mémoire, on ne fixera l'attention que sur des objets intéressans et utiles. Tous les points importants seront traités néanmoins avec assez d'étendue pour en tirer des lumières, et avec la critique nécessaire pour éviter les erreurs de quelques historiens trop crédules. Notre but est rempli, si nous réussissons à faire de l'histoire une école de politique et de morale. Dans une république il faut moins chercher à former des érudits, que des hommes éclairés et vertueux, des citoyens capables de servir l'humanité, et de contribuer au bonheur et à la gloire de la patrie.

Il y aura un second cours pour les élèves qui veulent apprendre à raisonner l'histoire, et à tirer des principes des faits.

On entrera tous les jours de la décade, depuis deux heures jusqu'à quatre, le quintidi et le décadi exceptés.

LEGISLATION.

Le Citoyen BELLECOUR, professeur.

La législation est si étendue, qu'il est impossible que les élèves prennent dans une année des notions suffisantes sur les principes et les développemens de cette science. Pour faciliter les progrès de ceux qui veulent s'adonner à cette partie de l'instruction, le professeur fera deux cours, l'un pour les élèves qui n'ont aucune connaissance de la législation, l'autre pour ceux qui sont déjà avancés dans cette science.

Cours élémentaire.

Ce cours sera divisé en trois parties.

Dans la première, l'on expliquera l'origine de la société ; on prouvera que l'état de société est une suite nécessaire de la nature de l'homme.

Dans la seconde, l'on s'occupera des constitutions en général, et de la constitution française, qu'on comparera avec celles des autres peuples.

Dans la troisième, l'on exposera les différentes espèces de gouvernemens ou formes d'administration publique ; on fera connaître *la nature et le principe* du gouvernement français, et on le comparera avec les gouvernemens des autres peuples.

Second Cours.

L'on traitera dans le second cours :

- 1.° De la justice et du droit en général ;
- 2.° Des lois politiques, civiles et criminelles ;
- 3.° Du droit des gens ;
- 4.° De la morale universelle. On tâchera de démontrer qu'elle doit servir de base à toutes les bonnes institutions sociales, et qu'il est de l'intérêt de tous les hommes de ne jamais s'écarter de ses principes.

B I B L I O T H E Q U E.

Le Citoyen CASTILHON, bibliothécaire.

La bibliothèque près l'école centrale du département de la Haute-Garonne sera ouverte au public tous les jours, les quintidi et décadi exceptés, à compter, savoir, du 1.^{er} frimaire an 7, jusques au

1.^{er} germinal, depuis deux heures jusqu'à quatre ;
et du 1.^{er} germinal jusqu'à la fin de l'année, depuis
trois jusqu'à cinq.

Les lecteurs pourront demander la *Décade*, journal
envoyé par le ministre, ainsi que le *Bulletin des lois*.

Où i le commissaire du Directoire exécutif,

L'administration centrale du département
de la Haute-Garonne ARRÊTE que ledit pro-
gramme sera imprimé et envoyé à toutes les
administrations municipales de l'arrondisse-
ment, avec invitation de lui donner la plus
grande publicité.

DÉLIBÉRÉ à Toulouse, les jour et an que
dessus.

CAISSEL, *président*, LEYGUE, BARRAU,
CAMPARAN, *administrateurs*.

DAST, *commissaire du Directoire exé-
cutif*.

BEGUILLET, *secrétaire général*.

A TOULOUSE,

De l'Imprimerie de veuve DOULADOUR.